

Votre CA en bref

Bulletin d'info du Conseil d'administration

Séance ordinaire du 25 octobre 2022

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 ET DÉSINSTITUTIONALISATION DE L'ÉCOLE SAINTE-LOUIS-DE-FRANCE – SAINT-YVES : LANCEMENT DE CONSULTATION

Le Conseil d'administration a lancé en consultation pour la période du 25 octobre 2022 au 13 janvier 2023, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et prévisions de clientèle*, et ce, auprès du Comité de parents, de la ville de Québec, de la ville de L'Ancienne-Lorette et de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le conseil d'administration a également lancé en consultation pour la période du 25 octobre 2022 au 13 janvier 2023 lors duquel se tiendra une consultation publique virtuel le 5 décembre 2022, le projet de désinstitutionalisation de l'École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves, et ce, auprès du Comité de parents et du Conseil d'établissement de l'École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves.

LE CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION

Le Conseil d'administration a lancé en consultation pour la période du 25 octobre 2022 au 13 janvier 2023, le projet de *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire*, et ce, auprès des instances suivantes:

- Le Comité de parents et le Comité de participation des enseignantes et enseignants, le Syndicat des professionnels et les Conseils d'établissements des écoles secondaires du Centre de services scolaire des Découvreurs.

PRÉVISION DE CLIENTÈLE ET CAPACITÉS D'ACCUEIL AU SECTEUR PRIMAIRE

Depuis les dix dernières années, le nombre d'élèves fréquentant nos écoles primaires est en constante augmentation. Pour l'année 2022-2023, plus de 8500 élèves fréquentent nos écoles primaires et les capacités d'accueil de plusieurs bâtiments sont maintenant atteintes.

Dans un contexte où nous avons obtenu le feu vert pour entreprendre trois (3) agrandissements ainsi que la construction d'une nouvelle école, l'objectif de cette présentation était de sensibiliser les membres du Conseil d'administration aux enjeux d'organisation scolaire précédant la disponibilité de ces nouveaux espaces.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR LES RENSEIGNEMENTS QUE DOIT CONTENIR LE RAPPORT ANNUEL D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE OU D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Point reporté à la prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration.

HUIS CLOS

Aucun dossier n'a été discuté à huis clos.

Prochaine séance du Conseil d'administration : 29 novembre 2022

Pour nous joindre : 418 652-2121, poste 4241 ou secgen@cssdd.gouv.qc.ca

Mélanie Charest, avocate
Directrice du Service du secrétariat général et des communications